

Procès-verbal réunion de conseil municipal du 3 décembre 2024

Convocations adressées le 27/11/2024

Étaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LÉBOUC CHANOT DELAUNAY DUVAL FERAULT FLANDRIN GUYONNET-PAYEL LAMBERT PICHEREAU

PV du 24 octobre 2024 approuvé

- Délibération de principe pour pouvoir rapidement au remplacement des agents en arrêt de travail.

L'agent de la garderie est en arrêt de travail depuis le 25 novembre jusqu'au 4 décembre. Se faisant opérer le 5 décembre un nouvel arrêt sera reçu et à priori pour au moins 6 semaines. Dans l'urgence, M. le Maire a recruté Mme Lorine MALLET - il est donc nécessaire de régulariser au plus vite cette situation.

Décision: avis favorable du Conseil Municipal pour prendre la délibération de principe

Travaux de rénovation énergétique de l'Ecole et restauration de la Chapelle

Il est nécessaire de recourir à des architectes pour ces 2 chantiers.

Il convient de prendre une délibération autorisant M. le Maire à faire une consultation pour une mission de maîtrise d'oeuvre.

Décision: le conseil municipal charge M. le Maire de faire une consultation de maîtrise d'oeuvre